

RCS Brétigny - Ecole de Rugby - Saison 2011/2012

Première inscription au club

1) Informations pratiques

- ✓ **Inscription** au Stade Robert Barran à partir du mardi 6 septembre à 18h, puis tous les samedis à 14h et les mardis à partir de 18h.
- ✓ **Entraînements** le mardi soir de 18h à 20h.
Les éducateurs donnent à votre enfant une information orale sur le programme du samedi suivant. Les dirigeants confirment cette convocation par un courrier à l'adresse e-mail que vous aurez communiquée (ou par écrit si vous n'avez pas d'adresse e-mail).
- ✓ **Compétitions** le samedi à partir de 13h30 (sauf, en principe, pendant les vacances scolaires).
- ✓ **Le port du protège-dents est obligatoire**, lors des entraînements ou des matchs.

2) Inscription au club

- ✓ **Vous devez passer au club (stade Robert Barran) afin que nous établissions un document d'inscription (AS) au nom de votre enfant.**
- ✓ Ce document devra être daté, signé et tamponné par le **médecin** qui atteste que votre enfant est apte à la pratique du rugby.
- ✓ Vous aurez à fournir :
 - **2 photos d'identité** avec les nom et prénom de votre enfant inscrits au dos,
 - la **photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité** de votre enfant (carte d'identité, livret de famille),
 - **1 enveloppe timbrée** à l'adresse de votre enfant
 - la photocopie de l'**attestation Vitale** et de **mutuelle** à jour.
- ✓ Vous devrez remplir et signer la fiche de renseignements que nous vous fournirons
- ✓ Vous devrez remplir et signer les documents d'**autorisation** (transport, soins, droit à l'image) que nous vous fournirons
- ✓ **Prix de la licence : 130 Euros**
 - . à l'ordre du R.C.S.B., si paiement par chèque
 - . si plusieurs membres d'une même famille sont inscrits au club, le plus âgé paie la totalité de sa cotisation ; les autres membres de la famille paient la moitié de la cotisation .
 - . *Le short et les chaussettes sont offerts par le club*
- ✓ **Chèque de caution (pour les Mini-Poussins, Poussins et Benjamins): 50 Euros**
 - . Le maillot de compétition vous est remis en début de saison. Nous vous remercions d'en assurer l'entretien. N'oubliez pas de le donner à votre enfant à chaque compétition.
 - . Le chèque de caution ne sera pas encaissé ; il vous sera restitué en fin de saison, contre le maillot.

Un nouveau joueur ne pourra participer à l'entraînement et aux compétitions que si ses parents ont rempli et signé l'autorisation de jouer et que si le médecin a rempli le certificat médical.

3) Renseignements

✓ Responsable Ecole de Rugby : Catherine BEURTHETER Portable : 06 14 16 19 40
Tél/ Fax: 01 64 46 24 01